



PROGRAMME ILASOURIA.01 - Institut du monde arabe, Paris

Mardi 08 octobre (matin)

Introductions Présidents du colloque

Giovanni De Paoli

Doyen, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal

Bassma Kodmani

Directrice de Arab Reform Initiative

Jack Lang

Président de l'Institut du monde arabe

Session 1 : Archéologie - Patrimoine

Modératrice : Sophie Cluzan

Archéologue, conservateur du patrimoine

« Le patrimoine archéologique syrien en otage : comment le protéger ? »

Cheikhmous Ali

Docteur en archéologie du Proche-Orient ancien

Université de Strasbourg, Faculté des Sciences historiques - Institut d'Histoire et Archéologie de l'Orient ancien, Association pour la protection de l'archéologie syrienne (APSA)

Cette terre de civilisation qu'est la Syrie constitue un musée à ciel ouvert témoignant d'une histoire singulière à travers des époques, des civilisations, des cultures et des religions variées sur des milliers de sites. Dès la plus haute antiquité, la Syrie a été le berceau et le réceptacle de nombreuses civilisations aussi prestigieuses les unes que les autres : mésopotamienne, égyptienne, mitannienne, hittite, phénicienne, grecque, séleucide, romaine, byzantine, islamique depuis l'époque omeyyade jusqu'à celle des Ottomans.

Ce riche patrimoine est constitué de milliers de sites archéologiques. Ses monuments historiques ont subi des catastrophes semblables à celles du patrimoine irakien après 2003. Nous pouvons regrouper ces menaces en quatre catégories :

1- Le bombardement des monuments historiques et l'installation d'armements dans des secteurs archéologiques, notamment sur des citadelles et des tell qui dominent les quartiers environnants, comme c'est le cas à Homs, Palmyre, Hama, Qaalet al-Mudiq, Alep, etc. les sites les plus détruits sont ceux de trois villes appartenant au patrimoine mondial de l'UNESCO :

* Bosra au sud de la Syrie : plusieurs bâtiments ont été bombardés (comme le temple romain, la cathédrale Saint Serge et plusieurs mosquées datant du début de l'époque islamique comme la mosquée Omari, la mosquée Mabrak al Naqa, la mosquée Fatima et Madrassat ibn Khatir.

* Palmyre est devenue une base militaire : plusieurs chars et autres armes lourdes sont installés dans la zone archéologique (à côté des tombes à étages et de la citadelle islamique) ; le temple de Baal a été bombardé deux fois.

* Alep : la vieille ville a subi des destructions massives, comme le vieux Souk, plusieurs lieux de culte et des monuments historiques parmi lesquels la Mosquée des Omeyyades.

2- En Syrie, on trouve 38 musées archéologiques nationaux, régionaux et spécialisés, ainsi que des musées des traditions et des arts populaires, dont certains ont subi des vols, des bombardements. Les uns sont devenus des casernes militaires (par exemple les musées de Der Ezzor et de Homs). Pour ce qui est des objets de valeur, certains sont bien sécurisés tandis que pour d'autres des mesures de protection font défaut.

3- Le pillage : une dizaine de milliers de sites archéologiques de périodes, de civilisations et de cultures variées sont dispersés sur le territoire syrien. Tous sont menacés par des fouilles clandestines comme le site d'Apamée, où il y a plus de 5000 fosses de pillages (plusieurs mosaïques ont disparu, certaines déclarées volées et recherchées par Interpol), c'est le cas

actuellement pour d'autres sites comme Palmyre, Mari / Tell Hariri), Dura, Ebla, etc. Sur ces sites archéologiques, de nombreux pillages ont eu lieu et ils ont très fortement augmenté depuis 2011. Ceux qui prennent part à ces pillages sont les habitants, des rebelles, des membres de l'armée gouvernementale, mais les plus dangereux sont les membres de "mafias" internationales qui commencent à opérer actuellement sur le site de Mari / Tell Hariri sur l'Euphrate.

4- Le trafic d'objets archéologiques qui se retrouve sur le marché des antiquités.

La question la plus importante est finalement de savoir quelles mesures on peut prendre pour protéger le patrimoine syrien et éviter une catastrophe semblable à celle de l'Irak..

« Les enjeux de la territorialisation du patrimoine en Syrie »

Mohamed Al-Dbiyat

Chercheur, Institut Français du Proche-Orient

Il s'agit d'une approche privilégiant la notion de « patrimonialisation territoriale » qui traduit la reconnaissance de certains héritages plutôt que des éléments patrimonialisés en tant que tels. Ainsi, le patrimoine apparaît, dans ses dimensions territoriales comme un révélateur de la transformation des sociétés et des dynamiques spatiales.

Ainsi, la patrimonialisation de certaines régions de Syrie, comme l'espace des « villes mortes » (appelé le massif calcaire) ou les « jardins de l'Oronte » à Homs et Hama, sans oublier celles de Damas, la « ghouta », représente par excellence un ensemble de savoirs, de savoir-faire, de comportements, de traces matérielles et immatérielles des communautés culturelles coexistant ou ayant coexisté et ayant donné à leurs territoires une identité particulière.

Dans ces espaces, Il faut articuler la notion du patrimoine avec les fonctions économiques, environnementales et sociales. Le patrimoine doit être conçu comme un lieu de compréhension de la durabilité des systèmes et de leur transformation.

En Syrie, au vu de la longue durée des constructions territoriales, la réflexion sur les enjeux de la production et de la valorisation patrimoniale des espaces en Syrie s'articule aussi avec la recherche archéologique. D'où le besoin de prendre en compte la nécessité de valoriser en Syrie la recherche sur la territorialisation du patrimoine spatial matériel et immatériel, l'espace vécu en quelque sorte.

« Le patrimoine syrien dans la reconstruction de la Syrie : entre identité et nécessité de développement »

Sophie Cluzan

Le patrimoine syrien dans la reconstruction de la Syrie : entre identité et nécessité de développement.

Le patrimoine de la Syrie distingue ce pays, au plan régional et international.

Première richesse syrienne après la population, sa valeur identitaire est particulière et forte.

Le patrimoine syrien est imbriqué dans le présent

En Syrie, l'histoire et ses traces matérielles sont étroitement imbriquées dans le présent. L'omniprésence du passé, la permanence et la continuité de traditions culturelles et de techniques y abolissent le temps. La profondeur chronologique partout sensible accompagne les générations et leur évolution. Cette intégration permanente du patrimoine dans l'espace quotidien et la non sanctuarisation des lieux de mémoire ont paradoxalement contribué à prévenir leur disparition. Aux modifications ou transformations inhérentes à cet usage quotidien répond ce caractère vivant et ouvert qui en fait sa force et reflète l'identité syrienne.

Le présent pour l'avenir

Exceptionnel par sa beauté, sa diversité, sa profondeur, sa valeur identitaire et son caractère universel, le patrimoine syrien permet de poser les fondations d'une nouvelle construction de son pays. Réfléchir une définition du patrimoine syrien fondée sur un subtil équilibre entre usage et conservation, entre mémoire et présent, constitue l'étape préalable indispensable d'un projet qui viserait à penser son avenir pour permettre au pays de bénéficier de la force identitaire, culturelle, éducative et économique dont il est porteur.

Après un bref rappel des principales caractéristiques du patrimoine syrien, notre exposé tentera d'ouvrir la réflexion sur cette nécessaire définition syrienne. Quelques cas concrets pourront ensuite être présentés, illustrant le lien que devraient dresser les actions nationale et internationale entre un patrimoine dont la nature et l'intégrité seraient respectées et des interventions susceptibles d'aboutir à de véritables actions de développement.

La Syrie des origines

Bien qu'ils concernent au premier chef la Syrie, les enjeux des patrimoines syriens concernent le monde, qui y puise la mémoire de ses avancées dans la plupart des domaines. On a donc affaire à une richesse nationale dont les enjeux sont mondiaux, une caractéristique qui distingue ce patrimoine de celui de la plupart des pays. Parallèlement à la définition d'une conception syrienne du patrimoine et de sa politique, cette particularité méritera une réflexion préalable, notamment sur la place que les institutions internationales pourraient prendre dans un programme global.

« **Alep : Espoirs et désillusions** »

Thierry Grandin

Architecte

La vieille ville d'Alep, délaissée par le gouvernement comme la plupart des centres urbains jusqu'à la fin du 20e siècle, recouvre une certaine reconnaissance après son inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1986. Cet événement va marquer le début de l'intérêt d'organisations gouvernementales, non gouvernementales et privées pour la vieille ville. L'association allemande « Les Amis de la Vieille Ville d'Alep » est créée en 1990, et sa première action sera de collecter des fonds pour la réhabilitation d'une école pour permettre d'y accueillir « La Direction de la Vieille Ville d'Alep ». En 1992, cette association amènera GTZ (maintenant GIZ), à participer à ces efforts. En 1999, la Fondation Aga Khan pour la Culture initie le « Projet pour la conservation de citadelles en Syrie » dont celle d'Alep en partenariat avec la DGAM. AKTC, s'associant avec GTZ et la direction de la vieille ville d'Alep, étudie et réalise le projet urbain « le périmètre de la citadelle d'Alep », entre 2004 et 2010. Le gouvernement par l'intermédiaire de La Direction de la vieille ville intervient d'une façon efficace dans le développement d'équipements de services et d'enseignement, dans l'approbation de licence pour des établissements liés au tourisme ou au commerce. De nombreux projets privés de réhabilitation seront réalisés par des propriétaires locaux ou étrangers.

Le printemps arabe syrien, réprimé plus que sévèrement, est combattu par des bombardements aériens et les combats au sol vont provoquer des destructions, dont certaines irréversibles, dans la vieille ville. Pour préparer la période de l'après conflit, des actions ont été entreprises et peuvent être décrites selon trois axes principaux :

- 1) Collectes et regroupement des archives d'Alep : De nombreux efforts sont faits pour regrouper les archives disponibles, urbaines et architecturales.
- 2) Informer les medias des destructions dans la vieille ville d'Alep : Malgré un silence caractéristique de la plupart des medias, nous avons trouvé l'appui de certaines mais toujours trop rare medias officielles.
- 3) Développer des stratégies de reconstruction : organisation de conférence, réactivation du fond pour les projets de réhabilitation des biens privés, constituer des réseaux d'institutions qui pourraient participer dans le futur aux efforts de reconstruction.

Mardi 08 octobre (après-midi)

Session 2 : Architecture - Urbanisme

Modérateur : **Claude Yacoub**

Architecte, enseignant-chercheur, Laboratoire Citu-Paragraphe, Université Paris 8

« Les politiques de traitement des quartiers informels en Syrie, quelles perspectives pour une reconstruction ? »

Valérie Clerc

Urbaniste, Chargée de recherche à l'Institut de recherche pour le développement, IRD

Les quartiers informels (al-manateq al-moukhalafat al-jamia) abritaient en 2010 plus de 30% des habitants des capitales de gouvernorat en Syrie. Dans les années 2000, plusieurs politiques, nationales et locales, ont été développées, souvent avec l'aide de la coopération internationale, pour tenter d'enrayer leur développement et d'intégrer ces quartiers aux villes. De lois sont passées pour pénaliser plus durement la construction illégale. Dans la lignée des politiques antérieures, deux options étaient envisagées en parallèle pour les quartiers existants : d'une part la réhabilitation avec régularisation foncière, qui permettait d'améliorer les espaces des quartiers

existants, souvent déjà partiellement équipés en infrastructure et en services, et d'autre part la rénovation urbaine (démolition et reconstruction) avec la participation d'investisseurs privés et le relogement des habitants sur place ou ailleurs. Alors que les quartiers informels ont continué à se développer après mars 2011, les événements ont fait évoluer ces options. À l'avenir, ces approches devront être complètement repensées, dans un contexte à prévoir de reconstruction des villes.

« Questions sur les perspectives de développement de la métropole de Damas »

Eric Huybrechts

Université de Paris Est / Marne la Vallée ; chargé de mission à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Ile-de-France.

Avant le conflit, la métropole damascène faisait l'objet de tentatives d'élaboration de politiques de planification urbaine et métropolitaine qui ont donné lieu à l'établissement de diagnostics territoriaux et de visions à l'horizon 2030. Les principaux enjeux identifiés et orientations de développement et d'aménagement envisagés peuvent être questionnés à l'aune des changements observés pendant le conflit et de différents scénarios de sortie de crise. Au-delà des démolitions physiques et des contraintes environnementales, les conséquences sociales et économiques de la dynamique politique de la pacification conditionneront le développement de la métropole. Les fondements du développement économique et social seront liés au positionnement macro-régional de Damas. L'aménagement de la métropole devra prendre en compte la double rupture constituée par l'irruption du conflit et par la reconstruction, chacune d'entre elle apportant son processus de transformation de la ville.

« Quelles pratiques pour la reconstruction ? »

Irène Labeyrie

Architecte

Devant le désastre, comment agir le moment venu de la chute du régime ?

Pour définir un avenir en ce qui concerne les villes, l'habitat, l'espace en général, les préalables nous semblent être :

- Analyse des projets et réalisations qui ont précédé la révolution (dans leur processus d'élaboration, leur forme comme dans leurs cahiers des charges),
- Analyse des logiques urbaines des bombardements et destructions par l'armée du régime et des dispositions "légal" associées,
- Impact des dispositions urbaines dans le développement de la révolution,
- Réflexions initiales sur les critères à élaborer, servant à définir et encadrer les projets à venir qui une fois aboutis seront les bases sur lesquelles les futurs décideurs et les citoyens pourront s'appuyer.

Ces critères, établis en fonction de la connaissance et la compréhension du passé, des connaissances sur les pratiques sociales et des habitats (et ce malgré l'absence cruelle de statistiques, mais avec l'aide des chercheurs et des citoyens), des expériences et réalisations extérieures à la Syrie, devront procéder autant d'une vision globale d'aménagement, que de l'attention au quotidien, au banal, au fondamental de la vie sociale, qui est la force de ce pays.

Cette intervention se propose d'amorcer ce travail en s'appuyant essentiellement sur l'exemple de Damas.

« Architecture & Utopies, pour une pédagogie libre et révoltée... »

Claude Yacoub

Que transmettre aux nouvelles générations à venir d'apprentis-concepteurs, ceux qui demain bâtiront une Syrie autre, autrement ? Comment et quoi leur transmettre pour refonder et rénover la Polis (vie de la cité) autour des valeurs révolutionnaires en cours et à venir ? Cette Polis et ses aspects politique et citoyen qui nous rappelle les « utopies concrètes » de Roland Castro et un contexte ("tisser ensemble") autant dans un local immédiat que dans un global futur. Questionnement vital du « en commun », des uns avec les autres et en même temps. Ce n'est donc plus seulement « le déjà là » mais surtout « le avec » qui s'impose et s'imposera pour construire ensemble des espaces matérielles et immatérielles.

Utopie(s) se présentant comme une action humanitaire juste et justifié. Une sortie de crise

adéquate ; tempérance au monde instable et tumultueux dans lequel nous vivons, réponse évidente à la question de l'architecture et de l'architecte, alternative entre vision et pragmatisme et enjeu vital pour une société en mal d'égalités, de partages et d'éthiques.

Pour cela elle doit demeurer une pensée en avance sur son temps avec comme leitmotiv la représentation d'une société meilleure, plaidoyer pour une société créatrice d'elle-même, avant tout révolutionnaire. Ainsi, avec l'imagination comme fonction essentielle d'un rêve social, l'homme doit méditer et élaborer de nouvelles représentations de l'avenir et l'architecte doit être son serviteur le plus fidèle pour tailler dans les blocs du temps son histoire et « comprendre ».

Le citoyen n'a d'autre choix que de rêver pour assurer aux générations futures des horizons dégagés à travers et avec des utopies diverses et variées. Il ne doit pas avoir peur de se rapprocher de cet « impossible » que Jacques Derrida préfère au mot utopie, cette « figure même du réel ». Réel en phase avec une visée collective incontournable pour la survie de l'espèce humaine en son milieu naturel : avec une « Ecotopie » pour préserver nos possibilités de vivre ensemble selon nos propres rythmes et nos désirs légitimes, en phase avec notre unique Terre.

A nous de savoir transmettre aux nouvelles générations syriennes (étudiants, enseignants, population civile) les utopies d'hier qui ont forgé les réalités d'aujourd'hui et ensemble nous pourrons ainsi dessiner des « utopies réalisables » d'aujourd'hui qui créeront les réalités de demain. « Hommes condamnés à être libre », nous voilà contraints à l'utopie...

Mercredi 09 octobre (matin)

Session 3 : Société civile, état : problématiques

Modératrice : **Hala Kodmani**, Journaliste

« La Syrie: bâtir un Etat de droit »

Seve Aydin-Izouli

Avocate, juriste droit international

Depuis l'arrivée au pouvoir du parti Bass, la Syrie s'est petit à petit éloignée de l'Etat de droit pour glisser vers un régime dictatorial, voire vers un pays gouverné par des «fractions mafieuses».

Or, la première caractéristique d'un régime démocratique est l'Etat de droit.

Aussi, pour pouvoir reconstruire, il faut au préalable bâtir un Etat de droit qui suppose la consécration de certains principes fondamentaux:

- Le principe de légalité et d'égalité : qui implique la rédaction d'une nouvelle constitution consacrant notamment la pluralité, l'égalité des citoyens tout en reconnaissant les droits spécifiques des minorités ethnique et religieuse et la primauté du droit international notamment les Conventions et Pactes relatifs aux droits de l'homme.

- Le principe de l'indépendance de la justice qui est le fondement même de l'Etat de droit. Ce principe implique un respect absolu de la séparation des pouvoirs afin d'organiser la justice transitoire et de garantir l'indépendance des juges, la reconstitution du Conseil supérieur de la magistrature et de la Cour constitutionnelle d'une manière à ce qu'ils soient indépendants (le plus possible » vis-à-vis de l'exécutif.

« Les minorités religieuses entre autoritarisme et islamisme »

Nael Georges

Enseignant-chercheur à l'Université Paris-Sud 11, Expert en droits de l'homme

L'avenir des minorités religieuses est obscur depuis le déclenchement de la révolution syrienne en mars 2011. Ils risquent l'élimination rapide en cas de la dégradation de la guerre civile ou un retour au statut de dhimma en islam en cas d'arrivée de fondamentalistes au pouvoir, ou enfin d'une intégration en cas de l'instauration d'une démocratie pluraliste.

Certes le régime Assad a assuré un espace de protection et de liberté religieuse limitée aux non-musulmans ; cependant leur nombre n'a cessé de baisser depuis son arrivée au pouvoir en 1970 rendant le risque de leur disparition plus important. La dictature n'a fait qu'augmenter la tension interreligieuse et le renforcement d'autoritarisme ainsi que la violation systématique de droits et de libertés fondamentaux dont ceux de personnes appartenant aux minorités religieuses. Les syriens se trouvent actuellement face à une transition politique et juridique profonde. Est-ce que la

citoyenneté remportera alors la bataille contre l'ambition islamique ayant pour but l'application intégrale et stricte de la charia ?

« Mise en place des organisations et associations de la société civile »

Ignace Leverrier

Universitaire, ancien diplomate

"Les affrontements armés entre l'ASL et les groupes islamistes, d'un côté, et les forces du régime désormais soutenues par une sorte "d'internationale chiite", de l'autre, ont contribué à rendre difficilement perceptibles les multiples activités dans lesquelles des milliers de Syriens et de Syriennes se sont lancés pour organiser leur existence et exprimer leur solidarité avec leurs concitoyens. Or elles doivent être relevées et mises en exergue, car elles ne sont pas moins importantes que la résistance armée. Elles contribuent en effet à faire des Syriens des citoyens, conscients et engagés, et elles assurent la mise en place des bases d'une société responsable. Elles se déploient dans de nombreux domaines, des comités locaux de coordination et des conseils municipaux aux médias écrits et audio-visuels et à la communication par Internet, en passant par les associations d'entraide et de solidarité, les syndicats étudiants et professionnels, les organisations de défense des Droits de l'Homme, l'assistance médicale physique et psychologique aux malades et aux blessés, les activités socio-éducatives destinées aux enfants, la création littéraire et artistique sous toutes ses formes... Elles dessinent les traits d'une Syrie future, dans laquelle les Syriens ne seront plus des consommateurs silencieux, mais des acteurs de leur propre destin, qu'ils ne veulent soumis ni aux diktats d'un parti unique, ni à l'idéologie d'un mouvement religieux".

« Aspects économiques de la Syrie post-conflit »

Jihad Yazigi

Economiste

La révolution qui secoue la Syrie depuis mars 2011 reflète la profonde crise politique, économique et sociale que ce pays traverse depuis plusieurs décennies. Alors que de nombreux travaux et articles ont été consacrés aux causes politiques du soulèvement, les aspects économiques ont été moins souvent soulignés. La géographie du conflit laisse cependant peu de doutes sur la profonde crise que vivent le monde rural et périurbain syrien.

Deux ans de conflit ont contribué à affaiblir de manière significative l'infrastructure et le tissu économique de cet espace, rendant les défis de la reconstruction et de la conception d'une politique économique bien plus difficiles. La prolongation du conflit a également fait apparaître de nouvelles failles dans la société syrienne et l'émergence de forces centrifuges ; la gestion de la question kurde, par exemple, fera partie des défis à relever, son aspect économique étant particulièrement significatif à cause des nombreuses ressources énergétiques et agricoles du nord-est syrien. Une réflexion originale sur la gestion des disparités spatiales sera également nécessaire pour assurer plus de justice dans la redistribution des ressources collectives. Finalement, le défi de l'emploi, déjà très lourd dans la période de croissance économique que vivait la Syrie avant le conflit, ne sera pas le moins difficile à relever.

Mercredi 09 octobre (après-midi)

Session 4 : Reconstructions intellectuelles

Modératrice : **Isabelle Hausser**, Ecrivain

« L'intelligence collective au service du développement éthique, moral et durable : le cas de la Syrie »

Samuel Szoniecky

Enseignant-chercheur, Laboratoire Citu-Paragraphe, Université Paris 8

Globalement, l'intelligence collective consiste à mettre en commun le pouvoir d'agir d'un collectif pour réaliser une activité qui ne pourrait pas être finalisée par un seul individu. C'est le cas par exemple du développement d'un pays, particulièrement lorsque celui-ci est en guerre et que tout est à reconstruire. Les manières de mettre en pratique l'intelligence collective sont multiples. Elles s'échelonnent entre deux pôles opposés de l'activité collective qui vont d'une conception complètement mécanique à la manière d'une société de fourmis ou de robots, à une vision purement spirituelle aboutissant à l'émergence d'une sphère de l'esprit : une noosphère. Nous voudrions montrer ici la nécessité d'un développement complémentaire de ces deux pôles et comment l'intelligence collective offre aux individus les moyens d'agir concrètement pour construire, dans le respect d'une morale collective, une société durable basée sur une éthique personnelle.

Dans un premier temps, nous nous interrogerons sur la pertinence des indicateurs de développement pour fournir les objectifs de reconstruction d'un pays en guerre. Puis, nous présenterons des outils d'intelligence collective que nous avons conçu pour évaluer les besoins d'un territoire. Enfin, nous discuterons des moyens d'organiser l'activité individuelle pour développer collectivement une société éthique, morale et durable.

« Recomposer un paysage médiatique libre »

Hala Kodmani

Journaliste

L'hyper-activisme médiatique est une véritable révolution dans la révolution syrienne. Après des décennies de propagande et de censure, des centaines de jeunes syriennes et syriens se sont mis à filmer, enregistrer, écrire, diffuser et commenter les événements et les réalités qu'ils vivaient. Par nécessité d'abord, par engagement et avec talent ensuite, ces journalistes citoyens ont progressé dans leurs expressions pour produire des journaux, réaliser des reportages audio-visuels et des sites d'information. Comment canaliser et organiser par la suite l'énergie et la créativité qui se sont révélées ? Quelle place pour les médias citoyens et privés dans une Syrie des libertés ? Comment transformer la mission des médias "officiels" en service public ? Le chantier est déjà ouvert.

« La production littéraire syrienne : bilan et perspectives »

Farouk Mardam-Bey

Editeur

La littérature syrienne contemporaine est inséparable de celle des autres pays arabes du Proche – Orient, avec d'inévitables décalages historiques quant au développement des différents genres littéraires. L'objet de cette intervention est d'abord de rappeler les conditions spécifiques de la production littéraire en Syrie depuis les années 60, ensuite de mettre l'accent sur les œuvres les plus marquantes en poésie, en fiction et en écriture théâtrale, enfin de faire ressortir les principales tendances actuelles, y compris celles qui commencent à se dégager à la faveur des événements en cours

« Interférences de la création artistique »

« Synthèse »

Conclusions du colloque, traductions, diffusions, publications, initiatives engagées dans et hors de Syrie, thématique du colloque llasouria.02 (Montréal, printemps 2014)...

Jeudi 10 octobre 18h30-20h30
Dans le cadre de : « Les Jeudi de l'IMA »

Session 5 : Quel avenir politique pour la Syrie de demain?

La dernière session de ce colloque multidisciplinaire sur la reconstruction immatérielle et matérielle de la Syrie propose un état des lieux, plus politique, de la situation du pays et de ses perspectives possibles, en les replaçant également dans le contexte des événements du monde arabe (Egypte, Tunisie, Lybie...). Chaque conférencier exprimera, dans ce contexte, sa vision personnelle de cette actualité et de l'avenir à court, moyen et long terme.

Modérateur : **Salam Kawakibi**, Directeur adjoint, directeur de recherche, Arab Reform Initiative

En présence de :

Thierry Boissière

Maître de conférences, Université Lumière Lyon 2, Faculté d'anthropologie et de sociologie

François Burgat

Directeur de recherches au CNRS, IRENAM, Aix-en-Provence

Paolo Dall'Oglio

Jésuite

Bassma Kodmani

Politologue, universitaire, chercheur, directrice de Arab Reform Initiative

Ziad Majed

Politologue, professeur à The American University of Paris

Leïla Vignal

Maître de conférences, université Rennes 2